



# Une centrale photovoltaïque à Châtelleraut sur un ancien centre d'enfouissement

jeudi 14 novembre 2019, par [lpe](#)

Mardi dernier, SERGIES, premier producteur public d'énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine, a inauguré avec Grand Châtelleraut un nouveau site de production photovoltaïque au sol dans la Vienne, sur un ancien Centre d'Enfouissement Technique au lieu-dit la Massonne.

Les initiatives se multiplient sur le territoire pour favoriser une consommation raisonnée dans tous les domaines et démontrent l'implication de SERGIES et de Grand Châtelleraut pour accompagner la transition énergétique et le développement économique du territoire.

Le développement de la production d'énergie solaire photovoltaïque est ainsi l'un des piliers du Plan climat air énergie territorial de Grand Châtelleraut (PCAET) 2018/2024. L'Etat a validé ce plan en saluant son exemplarité.

Depuis 4 ans, des projets importants sont sortis de terre. Les quatre centrales actuellement en fonctionnement contribuent ainsi à **faire passer de 10 à 16 % la part d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire**. Cela revient à augmenter la production annuelle de 150 à 200 GWh.

19 000 habitants de Grand Châtelleraut sont actuellement fournis en électricité verte (hors chauffage).

Avec ses deux centrales au sol de la zone des Nonnes et de la Massonne, Châtelleraut fait partie des rares villes à développer une production photovoltaïque au sol en milieu urbain. Cette dynamique châtelleraudaise a retenu l'attention de l'ADEME, qui en a fait un exemple dans une fiche pratique à destination des autres collectivités. La production locale d'énergie est donc devenue un des vecteurs importants d'aménagement du territoire.

## Données techniques

La centrale photovoltaïque du lieu-dit la Massonne de 2,71 MWc est implantée sur un terrain d'une surface d'environ 4,5 hectares.

- Puissance : 2,717 MWc
- Productible selon PV Syst : 1317 heures par an
- La production estimée est d'environ 3 578 MWh
- Equivalence de la consommation de 2000 d'habitants (hors chauffage et ECS)
- Economie de 1000 tonnes de CO<sup>2</sup>
- Date de mise en service : 10 décembre 2018
- Nombre de tables : 284 tables / 15 trackers EXOSUN (suivent la course du soleil d'Est en Ouest)
- Nombre de panneaux : 8 236 modules VMH 325 et 335Wc
- Onduleurs : 2 centralisés INGETEAM 1400TL
- Entreprises : SPIE, EXOSUN, JIT, INGETEAM et VMH

L'investissement total est de 3,74 millions d'euros, dont 223.178 € du Fonds de Résistance photovoltaïque de la Région correspondant à une avance remboursable dans 18 ans.

En ce qui concerne le tarif d'achat : l'électricité produite sera revendue à EDF, au tarif réglementaire résultant de l'obligation d'achat (tarif 2016 : 9,0 c€/kWh).

**A propos :** SERGIES, société par actions simplifiée, créée par la volonté des 265 communes adhérentes au Syndicat ENERGIES VIENNE en 2001, met tout son savoir-faire au service des énergies renouvelables par l'aménagement et l'exploitation des moyens de production décentralisés (éolien industriel, photovoltaïque sur toitures et au sol, biogaz, méthanisation et hydroélectricité) et par la promotion de la maîtrise de la demande en énergie.

Son capital social de 10 100 010 € est détenu par SOREGIES.

Installée à Poitiers, SERGIES se positionne comme l'investisseur local qui agit pour un développement maîtrisé et concerté de ses projets de production d'énergie d'origine renouvelable.

SERGIES, au 31 décembre 2018, compte déjà de nombreuses réalisations à son actif :

- 10 parcs éoliens dont Le Rochereau, premier parc éolien du département de la Vienne, mis en service en 2008 ;
- Plus de 37 ha de panneaux photovoltaïques exploités en toiture et au sol ;
- Des participations dans des sites de méthanisation agricole ;
- La participation dans les unités de valorisation du biogaz, issu de la décomposition des ordures ménagères, des principaux centres d'enfouissement du département de la Vienne.

Au total, ces réalisations permettent une production effective de 317 GWh/an d'énergies renouvelables, soit l'équivalent de la consommation électrique de 176 000 habitants hors chauffage.